

## **CONSEIL MUNICIPAL / COMPTE-RENDU / Séance du 21 janvier 2017**

**Absent excusé** : Néant

### **Présentation de la nouvelle agente administrative**

Inès LABOISSERET, intègre le 09/01/2017 la commune de St Cyr de Valorges au poste de secrétaire de mairie et remplacera Monique PION dont le poste sera supprimé (départ le 28/02/2017).

### **Communauté de communes de FOREZ EST : remarque de la sous-préfecture à propos de l'élection du délégué communautaire et de son suppléant**

Suite à la délibération du 9 décembre 2016, la commune avait décidé de nommer le Maire Gilles CHEVRON titulaire, et le 3<sup>ème</sup> adjoint Patrick THIVILLIER suppléant pour représenter la Commune de St Cyr de Valorges auprès de la Communauté de communes FOREZ EST.

Au titre du contrôle de légalité, le préfet considère cette délibération non conforme et sans portée juridique puisque pour une commune de moins de 1000 habitants, le conseiller suppléant doit être obligatoirement le 1<sup>er</sup> adjoint, soit Gilbert GRATALOUP, sauf décision de démission.

Le conseil municipal prend acte et désigne le 1<sup>er</sup> adjoint comme suppléant.

Le Maire informe que la prochaine réunion de la Communauté de communes aura lieu le lundi 23 janvier à Feurs.

La liste du Président et des Vices président est jointe en annexe au présent compte-rendu.

### **Enveloppe cantonale 2017**

Suite aux nouvelles modalités de la loi NOTRe, la commune ne pourra plus acheter de matériel avec l'enveloppe cantonale.

Ainsi, par rapport à l'adressage, le département pourra éventuellement subventionner la prestation de la poste mais pas l'achat des plaques, sauf si celles-ci sont posées par un artisan.

### **Adressage**

Il faudra prévoir environ 60 à 100 plaques, qui seront à fixer sur les boîtes aux lettres ou sur les façades des propriétaires avec leur accord. S'ils ne sont pas d'accord, il reste la possibilité de mettre des poteaux.

Le conseil municipal décide de faire plusieurs demandes de devis à des artisans. Après validation d'un devis, l'artisan s'occupera de poser les plaques.

Les noms des rues et chemins ont presque tous été trouvés. Il reste à se renseigner sur la définition de « chemin » (en théorie, passage pas goudronné) et « rue ».

Lors du prochain conseil, il faudra délibérer afin de valider ces noms de rues et chemins et les lister sur carte.

Il a été décidé, qu'une fois la délibération faite, une note d'information devra être rédigée et communiquée aux habitants. L'adressage sera également abordé lors du repas des anciens. Enfin, l'information sera publiée dans le journal et sur le site de la commune.

### **Travaux en cours : parking, lotissement**

L'engagement de travaux n'est pas encore signé. Une réunion avec M. PIGEON, géomètre, est fixée au vendredi 3 février, 14h30.

La constitution d'un dossier de subvention DETR est en cours, ainsi qu'une demande de dérogation pour commencer les travaux au plus tôt.

### **Prévisions budgétaires 2017**

Mur soutènement chemin de Giroudière (bas) avec éventuellement dépôt d'une demande de subvention « amende de police ». Des devis sont à l'étude.

Une réunion BUDGET aura lieu le vendredi 17 février, 14h00.

**Multiservice : matériel du commerce**

L'ouverture du multiservice est prévue au 1<sup>er</sup> février. Toutefois, le restaurant ne sera pas encore opérationnel.

Suite à l'état de lieux de sortie réalisé avec M. JOLLANT, il a été reporté que le congélateur ne fonctionne plus (pièce du condensateur grillée, en attente du devis). De plus, 25 chaises au bar seront vendues 10€ pièce ; le meuble rouge 90€ ; la banque réfrigérée 300 € TTC. Certaines chaises encore en bon état seront stockées, les autres jetées en déchèterie.

La date du repas des anciens est à fixer. Le Conseil municipal propose le samedi 18 février. Une fois validée, il conviendra d'envoyer une convocation.

**Questions diverses : Classes maternelles**

Les 3 classes maternelles seront conservées à la rentrée (52 enfants inscrits).

*Le prochain conseil est fixé le vendredi 3 mars 2017 à 20h.*

## **ANNEXE Compte-rendu de la séance du 21 janvier**

**Jean-Michel MERLE** Président

**Jean-Pierre TAITÉ** 1er vice-président en charge de la contractualisation, de l'économie et de l'agriculture

**Monique GIRARDON** 2ème vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, du SCOT et des transports

**Jean-Claude TISSOT** 3ème vice-président en charge de l'environnement, et du développement durable

**Pierre VERICEL** 4ème vice-président en charge des finances

**Norbert DUPEYRON** 5ème vice-président en charge des affaires à traiter avec le Symoly, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, le SM de Hurongues

**Brigitte BRATKO** 6ème vice-président en charge des ressources humaines

**Sylvain DARDOUILLER** 7ème vice-président en charge de l'urbanisme, du THD

**Gérard MONCELON** 8ème vice-président en charge de l'évènementiel, de la culture et du sport

**Christian FAURE** 9ème vice-président en charge des ordures ménagères et de la gestion des déchetteries

**Michel GRAND** 10ème vice-président en charge du schéma de mutualisation et de la territorialisation (relations EPCI et communes)

**Jacques LAFFONT** 11ème vice-président en charge de la petite enfance- jeunesse

**Henri BONADA** 12ème vice-président en charge de la santé- social- insertion- PLIE

**Sébastien DESHAYES** 13ème vice-président en charge de la voirie et des travaux

**Robert FLAMAND** 14ème vice-président en charge du patrimoine et des aires d'accueil

**Claude GIRAUD** 15ème vice-président en charge du tourisme